

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
13 septembre 2022
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-septième session
Points 30, 60 et 134 de l'ordre du jour provisoire*

Conseil de sécurité
Soixante-dix-septième année

Prévention des conflits armés

Consolidation et pérennisation de la paix

**La responsabilité de protéger et la prévention du génocide,
des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes
contre l'humanité**

**Lettre datée du 13 septembre 2022, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du Ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères, Jeyhun Bayramov, au sujet des provocations militaires de grande envergure auxquelles se sont livrées les forces armées arméniennes le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans la nuit du 12 au 13 septembre 2022, en violation flagrante du droit international, de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et de la déclaration du 10 novembre 2020 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 30, 60 et 134 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Yashar Aliyev

* [A/77/150](#).



**Annexe à la lettre datée du 13 septembre 2022 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 13 septembre 2022, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de la République
d'Azerbaïdjan**

Depuis la fin du conflit avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan s'emploie à instaurer une paix durable dans la région.

Parallèlement aux efforts de redressement et de reconstruction sans précédent qu'il déploie dans les territoires libérés, l'Azerbaïdjan a entamé un processus de normalisation des relations interétatiques avec l'Arménie, fondé sur la reconnaissance mutuelle et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun à l'intérieur de ses frontières.

À maintes reprises, l'Azerbaïdjan a exprimé sa volonté d'ouvrir des négociations sur un traité de paix avec l'Arménie et constitué une délégation nationale à cette fin.

De même, le pays s'est attaché à lancer le travail de délimitation et de démarcation des frontières entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, de déblocage des voies de transport et de communication et de mise en place du corridor de Zanguezour.

Malgré la nouvelle vitalité des contacts et notamment le dialogue direct qu'ont entretenu l'Arménie et l'Azerbaïdjan ces derniers mois, l'Arménie semble ne pas se départir de ses habitudes de simulacre de négociations et, au lieu d'honorer de bonne foi ses engagements, continue de retarder artificiellement la mise en œuvre d'actions concrètes dans différents domaines.

L'Arménie n'a pas retiré ses forces armées des territoires azerbaïdjanais comme le prévoyait la déclaration trilatérale du 10 novembre, et poursuit diverses activités militaires sur ces territoires, notamment en posant des mines terrestres produites en Arménie en 2021, entre autres dans la partie du district de Latchine récemment restituée à l'Azerbaïdjan. La présence de forces armées arméniennes sur le territoire azerbaïdjanais a d'ailleurs été publiquement reconnue par le secrétaire du Conseil de sécurité de l'Arménie.

Non contente de torpiller ouvertement tous les efforts visant à normaliser les relations entre nos deux pays, l'Arménie tente de perturber les pourparlers sur la réouverture des communications en brandissant de nouveaux éléments pas loin de deux ans après le début des négociations.

L'Arménie se livre fréquemment à des actes de provocation et de sabotage destinés à exacerber les tensions et à saper le processus de paix en cours avec l'Azerbaïdjan, ainsi qu'à perturber les efforts de reconstruction menés par l'Azerbaïdjan dans les territoires libérés.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, l'Arménie s'est rendue coupable d'une nouvelle provocation militaire le long de la frontière en tentant de poser des mines sur les voies reliant les positions militaires de l'Azerbaïdjan, à la faveur de la nuit et d'un terrain difficile.

L'Arménie a ouvert le feu avec des armes de différents calibres sur les positions azerbaïdjanaises, ce qui a causé des pertes militaires à l'Azerbaïdjan et infligé des dommages importants à son infrastructure militaire.

L'Azerbaïdjan a pris des mesures adaptées pour neutraliser cette menace contre sa souveraineté et son intégrité territoriale et pour assurer la sécurité de son personnel ainsi que celle du personnel civil participant aux efforts de reconstruction dans la région.

Selon les informations officielles émanant du Ministère arménien de la santé, il n'y a pas de victimes civiles du côté arménien, contrairement à ce que prétendent les autorités militaires arméniennes.

De fait, la provocation militaire des 12 et 13 septembre, loin d'être un cas isolé, s'inscrit dans la longue liste de provocations militaires et politiques auxquelles l'Arménie s'est livrée ces derniers mois.

L'Azerbaïdjan ne souhaite nullement attiser les tensions le long de sa frontière avec l'Arménie et n'est donc pas à l'origine des récents affrontements militaires.

L'Azerbaïdjan mène des travaux de reconstruction de grande envergure, y compris à proximité immédiate de la zone où les tensions ont éclaté. Un premier groupe de personnes déplacées a pu se réinstaller dans le village d'Aghali, qui est proche de la frontière. La construction d'un nouvel aéroport dans le district de Zanguilan est pratiquement terminée. Il est prévu de l'inaugurer dans les prochains jours.

Récemment, dans un autre geste de bonne volonté, l'Azerbaïdjan a libéré cinq détenus arméniens afin de renforcer la confiance et de favoriser une atmosphère propice à faire avancer les pourparlers de paix.

Le pays déploie des efforts constants et fructueux pour nouer des échanges avec les résidents arméniens locaux et ainsi résoudre les problèmes importants d'approvisionnement en eau et en énergie dans la région.

Il semble que ces progrès accomplis par l'Azerbaïdjan ne soient pas souhaités par l'Arménie, qui se lance dans une série de provocations, parmi lesquelles les événements d'hier soir, dans le but d'esquiver les pourparlers de paix, d'étendre les zones de tension et de profiter de la crise internationale actuelle pour faire intervenir des États tiers.

L'Azerbaïdjan, ayant déclaré que le cessez-le-feu entrerait en vigueur à 9 heures le 13 septembre, condamne résolument ces agissements provocateurs et calomnieux et exhorte l'Arménie à participer de manière constructive au processus de paix en cours afin d'instaurer une paix durable dans notre région.

Dans ce contexte fragile, je souhaitais que vous disposiez d'informations de première main sur l'évolution de la situation.

(Signé) Jeyhun **Bayramov**